

HAÏTI**PROFESSION RELIGIEUSE**

Wilford Douze, csv

Avant de rappeler la cérémonie de profession religieuse des trois novices, Danier Tanis, Yvence Dieudonné et Wilford Douze, qui a eu lieu le 1er septembre 2006 à la Villa Manrèse, l'un d'eux raconte ici son cheminement religieux depuis son postulat.

Mon cheminement s'est vécu en trois étapes : trois ans de postulat, un an de noviciat et maintenant par ma première profession religieuse, je suis devenu membre à part entière de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, c'est donc dire que je suis religieux.



3 nouveaux et 2 vieux religieux.

D'abord 2 nouveaux : F. Wilford Douze et F. Yvence Dieudonné, ensuite le P. René Pageau, l'imposant supérieur de la fondation d'Haïti! Enfin le 3e nouveau : F. Danier Tanis et le P. Claude Fortin, maître des novices.

Je suis arrivé à l'Accueil Saint-Viateur le 9 octobre 2002 accompagné de quelques membres de ma famille et d'une chorale dont je faisais partie dans ma paroisse de Saint-Martin de Delmas. Je me suis séparé avec regret de mon milieu de vie, mais avec une grande confiance en la Providence. À mon arrivée, je me retrouvais sur une autre planète, parce que le mode de vie que je menais dans ma famille était nettement différent de celui qu'on me proposait à l'Accueil.

Durant ces trois ans de postulat, dans un milieu dit de formation, j'ai grandi spirituellement, humainement et

intellectuellement. Je suis maintenant différent de ce que j'étais. La vie communautaire permet d'acquérir une certaine maturité sur tous les plans.

Durant les deux dernières années à l'Accueil, j'ai étudié la philosophie. Maintenant me voici novice depuis un an. Le P. Claude Fortin et le F. Lucien Rivest ont été mes formateurs. J'étais avec deux autres novices. Nous avons mené une vie simple, fraternelle. Nous avons eu des cours de Bible, des cours sur les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, des cours sur l'histoire de la congrégation : ses débuts, son développement. Et nous avons appris à connaître le père Querbes, le fondateur des Clercs de Saint-Viateur. De plus, nous nous sommes initiés au charisme de la congrégation. Après cette année de noviciat, nous sommes maintenant prêts à nous engager dans la vie religieuse, à nous consacrer à Dieu.

Le premier septembre, jour de notre profession religieuse, entourés de nos parents, de nos confrères et de nos amis nous avons dit : « Je promets à Dieu pauvreté, chasteté et obéissance et que Dieu me soit en aide. » C'était jour de fête et d'action de grâce. Magnificat! Le Seigneur fit des merveilles en nous appelant à devenir frères dans la grande famille des Viateurs. Il renverse les puissants de leur trône. Il élève les humbles. Magnificat!

Viateurs en Mission no 300 décembre 2006

